API
26, rue de la Mairie
91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
Courriel : asso.api@orange.fr SMS : 06 20 59 30 68
www.api-asso.fr

AUDITION - PARTAGE - IMPLANTS

Assemblée générale ordinaire du 7 AVRIL 2018

Procès-verbal

Les membres de l'association Audition-Partage-Implants (API) spécialement convoqués en date du 07 Mars 2018, se sont réunis le samedi 7 Avril 2018 en assemblée générale ordinaire à l' UPMC (CROUS), 105 boulevard de l'hôpital 75013 PARIS

132 présents ou représentés ayant signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 Avril 2017,
- Approbation du rapport moral,
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31-12-2017,
- Compte rendu des activités,
- Renouvellement de la moitié des membres du Bureau,
- Fixation du montant de la cotisation 2019,
- Perspectives,
- Bilan des assurances présentés par Marc Levy,
- Questions diverses.

Suzette Chevrier est nommée présidente de séance et Christophe Von Dorpp secrétaire de séance.

Dans le silence des statuts, toutes les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité simple, c'est-à-dire la moitié des votes exprimés, plus une voix.

La présidente, Suzette Chevrier, déclare la séance ordinaire ouverte à 10h15.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 Avril 2017:
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport moral :
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31-12-2017 : Le rapport financier et l'approbation des comptes de l'exercice clos du 31.12.2017 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activité :
Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement de la moitié des membres du bureau :

Président	:	**FLORES François**, élu à l'unanimité,
Vice-Présidente	:	**CHEVRIER Suzette**, élue à l'unanimité,
Trésorière	:	**RULA Annie**, élue à l'unanimité moins 1 voix,
Trésorière Adjointe	:	**GODOT Colette**, élue à l'unanimité,
Secrétaire Adjoint	:	**BERNARD Loïc**, élu à l'unanimité,
Secrétaire ajointe	:	**DELGRANDE Nadine**, élue à l'unanimité.

Fixation du montant de la cotisation 2019 :
Le montant de la cotisation reste inchangé soit 25 euros par adhérents / 40 euros par famille.

Perspectives : (ce point ne nécessite pas de vote)
Organiser deux fois par an des ateliers avec les fabricants d'implants à la MUA (Cochlear, Medel, AB, Oticon.)
Des sorties culturelles vont être programmées,
Un repas de fin d'année est prévu,
Rappel pour le paiement de la cotisation pour les retardataires.

Bilan des assurances présenté par Marc Lévy:
Monsieur Marc LEVY, agent général associé GAN était présent et a pu répondre aux questions concernant l'assurance, les sinistres, les batteries.

Questions diverses.

Les points prévus à l'ordre du jour ayant été examinés, la présidente clôture la séance de l'assemblée générale ordinaire à 11h19.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidente et le secrétaire de séance.

La présidente
Suzette CHEVRIER

Le secrétaire de séance
Christophe Von Dorpp